

**Bureau d'Enquête sur les Accidents  
de Transport Terrestre  
Tour Voltaire  
92055 La Défense Cedex  
A l'attention de Monsieur Bruno Cozzi**

N/Réf. : FP/ML – 0010/13/DG

**Objet** : Réponse au courrier en date du  
01/07/2013 suite à l'enquête technique  
menée par le BEA-TT

SULLY SUR LOIRE, le 22 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

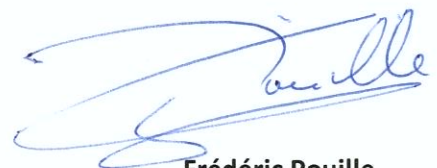
Les services techniques de SAINT-GOBAIN SULLY, entité du groupe SAINT-GOBAIN spécialisée dans la transformation du verre pour l'industrie ferroviaire, ont lu avec intérêt le rapport d'enquête que vous nous avez fait parvenir, et qui fait suite à l'accident survenu le 1<sup>er</sup> février 2012 sur un train de banlieue à proximité de la gare de Sevran-Ligny.

Parmi les éléments de ce rapport, plusieurs passages ont retenu notre attention, et notamment la recommandation R3, à laquelle nous envisageons de répondre favorablement de la façon suivante :

- D'une part, les services techniques et commerciaux de SAINT-GOBAIN SULLY se rapprocheront dans les plus brefs délais de la Société Nationale des Chemins de Fer afin de poursuivre et de programmer les actions engagées courant 2012. Ces actions visent à remplacer les produits semblables à celui qui a été impacté par des produits offrant une meilleure résistance aux chocs, en conformité avec le référentiel le plus exigeant : la norme française NF F 15818. Pour ce faire, la version avec film anti-éclat sur la face intérieure du vitrage a été proposée par SAINT-GOBAIN SULLY à la SNCF.
- D'autre part, et dans le but d'optimiser la représentativité des essais de chocs, SAINT-GOBAIN SULLY contactera les opérateurs afin de connaître la plage de température couramment rencontrée sur les réseaux français et européen (c.à.d. la plage de température correspondant à la très grande majorité des cas d'utilisation). Cette information permettra à la fois d'en déduire les températures au sein du vitrage et de dresser, en commun avec les opérateurs, les règles d'utilisation à respecter afin d'assurer une sécurité optimale du conducteur.

Enfin, nous tenions à vous informer qu'en tant que fournisseur reconnu sur le plan européen, la société SAINT-GOBAIN SULLY sera représentée dans le groupe de travail WG49 pour la révision de la norme européenne EN 15152. A ce titre, nous ne manquerons pas de partager les recommandations du rapport de l'enquête menée par votre service afin d'optimiser les conditions des essais de chocs.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,



**Frédéric Pouille**  
Directeur Général